



Paris, le 4 octobre 2016

COMMUNIQUE

Plan d'urgence céréales : Enfin les décisions nationales attendues. La France doit maintenant mobiliser l'Europe.

Les mesures annoncées par le Premier Ministre ce 4 octobre constituent un premier ensemble de réponses très attendu. Face à un dérèglement climatique sans précédent, l'AGPB réclamait dès le mois de juillet dernier, un *Plan d'Urgence Céréales 2016*.

Pour ce *Plan d'Urgence céréales 2016*, l'AGPB faisait dix propositions d'action.

Neuf de ces propositions relevaient de décisions nationales. Les mesures annoncées par le Premier Ministre comportent des avancées sur plusieurs dossiers importants même si celles-ci interviennent bien tardivement :

- Les mesures de trésorerie destinées à relancer le cycle de production : les prêts octroyés par les banques pourront être largement distribués grâce à la caution apportée par la Banque Publique d'Investissement (BPIFrance) et la SIAGI et à la prise en charge du coût de ce cautionnement par l'Etat. Reste à s'assurer d'une mise en place effective, immédiate, largement ouverte et fluide.
- La reconnaissance d'une situation de catastrophe naturelle ou de cas de force majeure pour les départements d'une vaste zone sinistrée va permettre un dégrèvement automatique partiel de la *taxe sur le foncier non bâti (TFNB)*. C'est une bonne chose, mais les taux de dégrèvement retenus selon les départements sont largement inférieurs aux taux de pertes constatés ;
- Les mesures d'allègement de charges sociales permettent aux producteurs d'opter provisoirement pour une assiette de cotisations de l'année précédente (N-1). Cette mesure limitée aux situations où la moyenne de revenus 2015 et 2016 est inférieure à 4248€ aurait méritée d'être ouverte plus largement.
- L'assurance climatique verra son taux de soutien européen et national maintenu à 65 % en 2017. La souscription de tels contrats mérite en effet d'être consolidée et encouragée, y compris pour les options permettant des niveaux de franchise, de seuils de déclenchement, et de rendements assurés, en rapport avec la situation des exploitations céréalières.

Le Ministre de l'Agriculture doit désormais concentrer ses efforts sur la dixième proposition et mobiliser en complément l'action de l'Union Européenne. Il serait incompréhensible que l'Europe n'apporte pas en ces circonstances un soutien exceptionnel aux producteurs céréaliers touchés par un accident climatique sans précédent dans l'histoire.

Les décisions annoncées, bien que tardives, marquent un premier pas pour soutenir les céréaliers très durement affectés par les événements climatiques de ce printemps. Le Ministre de l'Agriculture doit maintenant transformer l'essai et obtenir un soutien complémentaire de l'Europe a déclaré Philippe PINTA, Président de l'AGPB.